



Infolettre N°74 - 26 avril 2022



## [Les équipes mobiles en médico-social : l'« aller vers » en Île-de-France poursuit son déploiement](#)

Avec la crise COVID, l'aller vers a été mis sur le devant de la scène. Forte de ses partenariats historiques avec des associations franciliennes engagées pour la santé des plus vulnérables, l'Agence a mobilisé, au-delà de ses partenaires habituels, les acteurs franciliens pour accroître la dynamique d'aller vers et aller sur le lieu de vie des plus précaires pour dépister et vacciner.

En 2021, tout en assurant la réponse à la crise, l'ARS a voulu prolonger ses expériences d'aller vers et capitaliser sur le déploiement accéléré de cette démarche pendant la crise par la structuration d'un véritable service régional d'aller-vers en faveur de la santé des personnes très défavorisées ou sans domicile, dans le but d'améliorer l'accès aux soins, à la prévention et à la prise en charge de ces personnes, quelle que soit leur situation administrative. Dans le cadre du Ségur de la santé, ce sont ainsi 46 équipes mobiles médico-sociales qui ont pu être autorisées fin 2021 pour se déployer en 2022.

Nous sommes convaincus que le rôle de passerelle qui sera celui de ces 46 équipes pourra changer la donne au bénéfice des plus vulnérables.

**Magali Guegan**

**Directrice adjointe de la Santé Publique**

---

## Actualité Covid-19



Pour la semaine du 04 au 10 avril, en Île-de-France, les indicateurs relèvent un **ralentissement de la circulation du SARS-CoV-2** qui persistait à un niveau élevé ces dernières semaines.

Le taux d'incidence brut régional se situait à **1276 cas pour 100 000 habitants** et diminuait après 4 semaines consécutives d'augmentation. Cette diminution s'observe pour le département de Paris, celui des Hauts-de-Seine ainsi que pour celui des Yvelines.

Le taux de dépistage diminuait également mais le taux de positivité (25,9%) qui mesure le taux de pourcentage de cas positifs par rapport au nombre de tests, continuait d'augmenter dans l'ensemble des départements franciliens.

**Le variant Omicron reste majoritaire en Île-de-France depuis maintenant plusieurs mois.**

Enfin, au niveau national pour la semaine du 11 au 17 avril, le taux d'incidence diminue encore (1 208 cas pour 100 000 habitants) mais reste élevé avec une tendance à la stabilisation chez les 60 ans et plus.

---

## Les équipes mobiles en aller vers : pivot de la mesure 27 du Ségur de la Santé

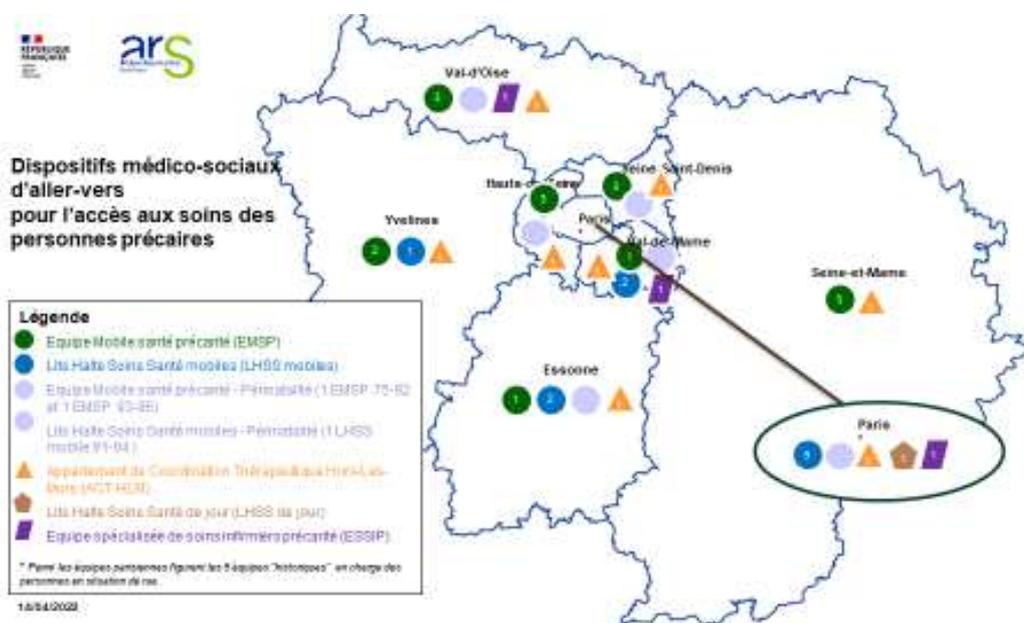
46 équipes mobiles médico-sociales ont été autorisées fin 2021, pour couvrir l'ensemble des départements franciliens. Elles devraient être **plus de 50 à la fin de l'année**. Certaines d'entre elles sont déjà entrées en fonction, dans le cadre de l'accueil des personnes en provenance d'Ukraine notamment. Les autres débiteront leur activité au cours des prochaines semaines.



Ces équipes mobiles se projettent dans les structures d'hébergement, dans les habitats très dégradés ou auprès des personnes en situation de rue. Elles interviennent sur initiative propre, sur sollicitation extérieure ou sur demande de l'ARS. Elles sont composées à minima d'un infirmier et d'un travailleur social.

Ces équipes mobiles assurent de manière inconditionnelle :

- des premiers soins, des bilans de santé, orienter, accompagner l'ouverture de droits... - Ce sont les Lits halte soins santé (LHSS mobiles) ou des équipes mobiles santé précarité (EMSP)
- des soins infirmiers et de l'éducation à la santé – Ce sont les équipes spécialisées de soins infirmier précarité (ESSIP), qui agissent sur prescription médicale
- le suivi de patients chroniques pour coordonner leur parcours, les accompagner dans les démarches de la vie quotidienne – Ce sont les appartements de coordination thérapeutiques hors les murs (ACT hors les murs).



## Le premier LHSS mobile dans les Yvelines :

L'Équipe Mobile des Lits Halte Soins Santé des Yvelines (EM LHSS 78) de la **Fondation l'Élan retrouvé**, issue de la **mesure 27 du Ségur**, a pour mission d'accompagner sur leur lieu de vie les personnes en situation de précarité nécessitant des soins ou un accompagnement social et ne relevant pas d'une hospitalisation. Son action s'inscrit dans un cadre territorial aux côtés des acteurs présents et de trois nouvelles équipes mobiles :

- l'EMSP (équipe mobile de santé précarité – Croix Rouge) ;
- l'ACT Hors les murs (appartements de coordination thérapeutique – La Sauvegarde) ;
- la Pass Mobile (permanence d'accès aux soins – CHI Meulan Les Mureaux).



Le travail de réseau et de rencontres des partenaires du territoire a été initié par l'EM LHSS 78 dès le mois de février 2022 avec le recrutement de l'infirmière coordinatrice, du médecin coordinateur, d'une psychologue, puis d'une seconde infirmière et d'une travailleuse sociale.

En lien direct avec l'ARS-DD-78, les premières missions de l'EM LHSS 78 ont été planifiées. Il s'agissait d'intervenir auprès de réfugiés Ukrainiens hébergés sur le territoire Yvelinois. Ce fut une expérience dense, riche, parfois difficile, mais incontournable tant les besoins de soins et d'écoute étaient prégnants. A l'issue de près de 60 bilans et

consultations auprès d'une grande majorité de femmes et d'enfants nécessitant des soins somatiques et un soutien psychologique, la place de cette équipe mobile au sein du territoire avait déjà pris tout son sens aux yeux de chacun : bénéficiaires, professionnels et autres acteurs du territoire.

Parallèlement, entre autres missions, **l'EM LHSS 78 contribue à la prévention et à l'acquisition de compétences psychosociales des plus fragiles ainsi qu'à la formation des acteurs du territoire.** Dans ce cadre, l'EM LHH 78 a effectué une mission de prévention auprès des bénéficiaires des Ateliers Chantiers d'Insertion des Restaurants du Cœur. Cet échange, sous forme de présentation suivie d'une table ronde, a permis de sensibiliser aux problématiques addictives les personnes en insertion, les bénévoles et les professionnels des Restaurants du Cœur. L'EM LHSS 78 contribue ainsi à l'éducation à la santé tout en favorisant le développement des acquis professionnels des acteurs du territoire.

Ces premières expériences d'« aller vers » ont ainsi permis à chaque membre de l'EM LHSS 78 de toucher du doigt l'ampleur de l'impact de la précarité sur l'état de santé physique, psychique et social des personnes. Elles ont également mis en évidence la simplification de l'aide et de l'accompagnement apportés aux personnes lorsque « l'institution » se projette au plus près du lieu de vie ou d'hébergement de ces personnes. **Le lien incontournable de coordination entre les différents acteurs de terrain en étroite collaboration avec l'ARS-DD-78 a également maximisé la complémentarité et l'efficacité des intervenants.**

Notons que l'équipe mobile n'a pas seulement vocation à venir faire un bilan ponctuel suivi d'une proposition d'orientation. Elle se positionne aux côtés des acteurs de terrain, en lien direct avec les tutelles et en soutien de la personne pour contribuer à favoriser le retour durable vers un parcours de soins et de vie coordonné.

---> *Tous les acteurs du territoire peuvent solliciter directement l'EM LHSS 78 par simple courriel adressé à [equipemobile.LHSS@elan-retrouve.org](mailto:equipemobile.LHSS@elan-retrouve.org)*

---

## La première équipe d'appartements de coordination thérapeutiques Hors-les-Murs (ACT HLM) en Seine-Saint-Denis

L'ACT « hors-les-murs » d'Aurore vise à **accompagner des personnes vivant en logement de droit commun, hébergées chez un tiers, ou dans des services associatifs ne proposant pas de coordination médicale** (CHRS, CHU, maison-relais, CADA, Résidences sociales, Intermédiation locative etc.), mais également les personnes à la rue vivant dans des squats, hôtels etc.... Son action s'inscrit dans un cadre territorial aux côtés de plusieurs équipes mobiles santé précarité et d'une équipe de soins spécialisés infirmiers précarité.

Les personnes accompagnées par les ACT HLM sont admises sur les mêmes critères que les ACT avec hébergement c'est-à-dire présentant une **pathologie chronique somatique invalidante, en situation de précarité et d'isolement et présentant une fragilité psycho-sociale** ; éloignées des circuits de soin et de soutien, voire en rupture de soin.

L'équipe est composée d'infirmières, d'aides-soignantes, d'une auxiliaire de vie, d'une psychologue, d'un médecin coordinateur et de travailleurs sociaux.

L'ACT Hors les murs vient répondre aux besoins en santé de personnes bénéficiant d'un hébergement dont l'objectif est de les maintenir sur leur lieu de vie ainsi que l'accompagnement social proposé par la structure hébergeant.

Par conséquent le contrat est tripartite. Il concerne la personne accompagnée, le prescripteur et le service ACT Hors les murs.

Les missions de l'ACT HLM sont notamment de proposer :

D'initier et maintenir le soin par un **accompagnement global et une coordination médico-psycho-sociale, d'accompagner les personnes accueillies dans les démarches de stabilisation de leur situation sur le plan administratif ou juridique** (prévenir les expulsions locatives par exemple), **améliorer les conditions de vie et faciliter la logique de parcours en favorisant l'accès aux dispositifs existants par un travail de lien et de mise en relation.**

Le dispositif ACT hors les murs cumule une petite expérience de trois mois. Un premier constat concerne la question de l'adhésion de la personne au dispositif. En effet, le prescripteur peut solliciter le service sans en faire part à la personne ou sans avoir travaillé la question de l'adhésion. Une réflexion est à mener au sein du service pour travailler cette problématique. Le travail en tripartite est également une expérience nouvelle pour les professionnels à ce jour il n'est pas possible de faire un retour objectif.

L'intérêt de ce dispositif est de pouvoir s'adresser à un public plus large. Un accompagnement a pu être initié par exemple avec un mineur non accompagné hébergé sur une structure spécifique.

Le dispositif ACT hors les murs commence à bien être repéré, des candidatures nous parviennent. A ce jour, trois personnes sont accompagnées, elles ont été orientées par des structures d'hébergement. Pour l'une d'entre elle,

l'accompagnement s'est terminé suite à des solutions d'accompagnement adapté. En perspective, deux admissions sont prévues dans les deux prochaines semaines.



## Même vacciné.e, j'applique les gestes barrières



### Boîte à outils

Pour aller plus loin sur la [Mesure 27 du Ségur de la Santé](#) !

Retrouver le dossier de presse : « [Les conclusions du Ségur de la Santé](#) ! »

[Accès au calendrier 2022 du CODES 93](#) - Sessions de formation sur la Covid-19.

Une série de post de promotion de la santé en relais des messages de Santé publique France à retrouver sur la page [Facebook-ARSIDF](#).

L'ensemble des bulletins d'informations sont également disponibles sur le [site de l'ARS](#) et celui de [PromoSanté Ile-de-France](#).

---

**Partage de vos initiatives** : vous avez des projets de prévention, des groupes de discussion sur les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, Instagram...) dans votre quartier, votre association... parlez-nous en !

Contact : [ars-idf-actions-prevention@ars.sante.fr](mailto:ars-idf-actions-prevention@ars.sante.fr)

**Abonnez-vous à notre infolettre hebdomadaire en suivant [ce lien](#).**

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)